



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-37929>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **26-37929**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-26394

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 13/03/2026

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cté de Cnes du Pays d'Ancenis

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24440055200026

Ville : ANCENIS-SAINT-GEREON

Code postal : 44150

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux pour la restauration de la continuité écologique de deux ouvrages de l'Erdre sur la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE (Saint-Mars-la-Jaille et Bonnoeuvre) - 2 lots.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux liés au présent marché consisteront notamment : Pour le lot 1, sur le site du plan d'eau de Saint-Mars-la-Jaille : - La création d'une rivière de contournement au droit des clapets du plan d'eau, en tranche ferme. - La mise en place d'une passerelle de franchissement pour rétablir le cheminement piétonnier, en tranche optionnelle. Pour le lot 2, sur le site du moulin de Bonnoeuvre, en tranche ferme : -La restauration de la continuité écologique par l'arasement partiel du seuil et création d'une échancrure et la création de quatre prébarrages en enrochements avec échancrures. Chaque marché prendra effet à compter de réception de l'OS de démarrage de la période de prépa, jusqu'à l'expiration des garanties contractuelles et/ou l'apurement des cptes. Le marché s'achèvera après la levée des évent. réserves émises pdt le délai de garantie des travaux, éventuellement prolongé dans les condition de l'art. 44.2 du CCAG-Travaux. A titre indicatif, période envisagée pour la réalisation des travaux en lien avec les contraintes de saisonnalité : entre juillet 2026 et octobre 2026 (non contractuelle). Dans le cas où les travaux n'auraient pas pu être réalisés sur la période allant de juillet à octobre 2026 pour des raisons diverses et non imputables au titulaire, la COMPA ordonnera le démarrage des travaux sur la période allant de juillet à octobre 2027.

Section 4 - Informations rectificatives

- Afin de répondre à des questions d'entreprises, une note complémentaire n°2 est publiée, ainsi qu'un règlement de consultation modifié - Version du 14 avril 2026, du fait du report de la date limite de réception des offres. La note complémentaire n° 2 vient compléter les CCTP des lots 1 et 2 ; les candidats devront prendre en compte l'ensemble des éléments techniques mentionnés dans cette note, tout comme ceux mentionnés dans la note complémentaire n°1. La date de remise des offres est reportée au 6 mai 2026 à 16h00 au lieu du 27 avril 2026 à 12h00. Les dates des questions et de modification du dossier de consultation sont également modifiées. Cf. nouvelles dates dans le RC Modifié_Version 14 Avril 2026.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/04/2026